

Émancipation des Premières nations : Activité pédagogique

Cette activité apporte aux élèves différents points de vue sur l'accord du droit de vote aux Premières nations. Ils pourront étudier des documents reflétant la position du gouvernement canadien, des Premières nations et des organismes internationaux tels les Nations-Unies.

Se servir des documents primaires qui se trouvent en ligne et du texte du site web comme ressources.

Introduction

- Faire un historique de la *Loi sur les Indiens*.
- Expliquer pourquoi cette loi a été établie.
- Expliquer les effets de la *Loi sur les Indiens* :
 - Elle place le contrôle absolu de la politique, de la culture et de l'éducation des Premières nations entre les mains du gouvernement fédéral.
 - Elle établit des règlements dictant qui est Indien et qui ne l'est pas (Indien de plein droit/Indien de fait).
 - Fait le plus important pour cette activité: la *Loi sur les Indiens* ne permet pas aux peuples autochtones de voter lors d'élections fédérales avant 1960, date à laquelle on leur accorde le droit de vote sans qu'ils ne perdent pour autant leur statut d'Indiens.
- Souligner certains aspects positifs de la *Loi sur les Indiens* :
 - Avant que ne soit rapatriée la Constitution en 1982 (et en excluant les traités négociés), la Loi était le seul document gouvernemental qui reconnaissait les peuples autochtones. Sans cette loi, les peuples autochtones n'auraient aucun statut particulier. Elle leur accorde certains droits tels les droits aux services de santé, à l'éducation, au logement subventionné et à l'exemption de certaines taxes, mais ceci constitue un échange contre le droit aux terres et autres.
 - Des modifications ont été apportées à la *Loi sur les Indiens*, y compris la levée de l'interdiction des cérémonies et des activités de financement, l'accord du droit de vote et le projet de loi C-31 pour ré-établir le statut de certains Autochtones.
- Encourager les élèves à effectuer des recherches préliminaires pour mieux profiter de l'activité.

Consulter les liens suivants :

- Information sur les traités du Canada
- Traités historiques (Affaires indiennes et du Nord Canada)

Activité

- Tenant compte de la multitude d'opinions qui existent au sujet de l'émancipation des Premières nations, diviser les élèves en trois groupes qui représentent :
 - Le gouvernement canadien
 - Les Premières nations
 - Les Nations-Unies
- Présenter la question tout en rappelant aux élèves que la discussion a lieu dans le contexte de la fin des années 1950, alors que les Premières nations n'ont pas encore le droit de vote.

- Les élèves peuvent alors consulter, en ligne, les ressources primaires se rapportant à leur position et réfléchir aux questions suivantes :
 - De quelle façon les peuples autochtones sont-ils décrits dans vos sources?
 - Quelles raisons donne-t-on pour appuyer ou rejeter l'accord du droit de vote aux Autochtones?
- Encourager vos élèves à participer à une discussion en table ronde où ils expriment leur opinion et réagissent à celles des autres. Aucun vote n'aura lieu; aucune décision formelle ne sera prise. S'il y a un Aîné dans votre école, vous pouvez lui demander d'animer un cercle de partage.

Activités facultatives

- On peut aborder cette activité de différentes manières. Il est possible, par exemple, de diviser les élèves en quatre groupes. Les membres du quatrième groupe deviennent des « observateurs » :
 - On indique aux observateurs qu'ils peuvent adopter n'importe quelle position au cours de la discussion, mais qu'à chaque fois qu'ils changent leur position, ils doivent se joindre physiquement au groupe qu'ils appuient.
 - Les observateurs ont le droit de se déplacer au fur et à mesure que leur opinion change pendant le débat. Les élèves vont se rendre compte que d'un point de vue objectif, leurs arguments varient et plaisent à différentes personnes.
- On peut aussi arrêter la discussion à mi-chemin pour que chaque groupe puisse alors adopter un point de vue différent. Cela amènera chaque groupe à apprécier les points de vue des autres groupes lorsqu'ils deviennent les leurs.

En dernier lieu, **réfléchir** à la discussion. Les élèves abandonnent le rôle ou le point de vue adoptés au sein de leur groupe et redeviennent eux-mêmes. Ils se demandent alors si, dans leur groupe, tous étaient d'accord ou non.

- Pour des activités supplémentaires, d'autres ressources sont disponibles, sur demande, au Centre Diefenbaker du Canada.